



# L'expérience de la discrimination chez les diplômés du Supérieur d'origine maghrébine

## Sortir des injonctions

A. Snoussi aborde ici, à partir d'entretiens avec des diplômés issus de l'immigration maghrébine, la question des discriminations. Ces diplômés se positionnent différemment face aux politiques de lutte contre les discriminations : rejet du paradigme motivé par la victimisation et la stigmatisation ou dénonciation de la structuration des rapports sociaux de plus en plus « racialisée ». Il y a à l'évidence une sorte de recherche d'équilibre entre leurs appartenances culturelles, religieuses et sociales et leur souhait de ne pas y être réduits, surtout dans le contexte actuel d'islamophobie.

**Rajae Snoussi**  
Institut Emmanuel Mounier

Les diplômés du supérieur d'origine maghrébine ont rarement fait l'objet d'études approfondies et constituent donc un terrain original pour une meilleure compréhension des mécanismes de discriminations. En effet, même si des études (Frickey, Primon, Borgogno et Wolenweider-Andresen 2002) ont montré que le diplôme ne préservait pas de la discrimination, quelles stratégies, quels facteurs permettent à cette catégorie d'y « faire face » ? Quelles motivations pour « faire avec » ? Quels regards portent-ils sur l'islam en tant que « problème » dans la société et comment leur citoyenneté française s'en accorde ? Dans quelle mesure les ancrages locaux (la culture française, la langue...) résistent-ils aux discriminations vécues et à « l'islamophobie » qu'ils peuvent percevoir ?

Notre présente contribution établit les résultats d'une enquête qualitative (réalisée en 2013) basée sur des entretiens semi-directifs réalisés auprès d'hommes et femmes issus de l'immigration maghrébine et ayant obtenu au moins un Master 2 en France. Cette recherche renvoyait à deux questionnements. Le premier va à l'encontre d'une vision de la discrimination comme



une forme d'inégalité seulement sociale et où l'expérience serait « cloisonnée » ou accidentelle, ce qui interroge les différentiations qui peuvent traverser les rapports sociaux en termes de genre et races. Autrement dit, il s'agissait de saisir comment de telles différentiations travaillent les individus et construisent les représentations tant du côté des « majoritaires » que des « minorités visibles » pour reprendre une terminologie actuelle, jusqu'à construire des frontières internes qui sont des « limites entre catégories sociales racialisées »<sup>1</sup>. Le second questionnement qui découle du premier, est le rapport entre islam et discriminations. En effet, alors que l'islam se trouve aujourd'hui de façon récurrente au cœur de l'actualité politique et des discours publics en tant que « problème », comment cette question se pose-t-elle pour les descendants d'immigrés, en particulier pour les diplômés du supérieur pour lesquels le projet professionnel est dominant, et comment peut-elle être appréhendée par un dispositif antidiscriminatoire qui cherche encore ses objectifs.

Aujourd'hui, les recherches sur la discrimination ne sont plus circonscrites à un champ particulier mais se croisent et s'articulent avec d'autres rapports, d'autres champs sociaux (Poiret en 2005, Dorlin en 2008). C'est sans doute l'enquête « Trajectoires et origines »<sup>2</sup>, coordonnée par l'INED en 2009, qui constitue une avancée majeure dans les questions d'intégration et de discriminations en tentant d'apporter une mesure quantifiée de ces phénomènes. Cette enquête montre que dans la construction du sentiment national c'est moins la position sociale ou géographique qui opère que la



catégorisation construite par la société. En d'autres termes les descendants d'immigrés nord-africains se sentent dans leur grande majorité français mais c'est le groupe majoritaire qui appréciera la « francité », un peu à l'image des pratiques préfectorales où, même lors de situations de plein droit, la régularisation est soumise à la discréction du Préfet, ce « défaut d'assimilabilité » dont parle Abdellali Hajjat<sup>3</sup> dans les procédures de naturalisation.

### « Faire face »

Nos enquêtés ont été rencontrés à travers le groupe social « les dérouilleurs ». Ce nom est, à l'origine, le titre d'un livre d'Azouz Begag<sup>4</sup> et désigne les enfants d'immigrés maghrébins originaires de quartiers dits difficiles et qui ont réussi leur insertion professionnelle. En reprenant ce titre le fondateur du réseau veut renverser l'image stigmatisante de la banlieue en valorisant les réussites et surtout inciter les diplômés du supérieur en activité à aider ceux qui recherchent du travail. Fondé en 2005, ce groupe comprend aujourd'hui 10000 adhérents en France, Grande Bretagne,

Suisse et Dubaï. C'est un réseau d'entraide économique et sociale où à l'image de son fondateur, les pionniers sont parfois cadres en finance, en informatique ou en droit, parfois chefs d'entreprises et sont pleinement au fait des mécanismes de décision qui sous-tendent le monde du travail. Le Président parlait d'un « *réseau d'amis qui veulent donner un coup de pouce à d'autres amis qui sont en difficulté, non par manque de compétences, mais parce qu'ils n'ont pas la couleur qu'il faut ou simplement parce qu'ils n'ont pas les bons contacts. A ma connaissance, les*



*chose se passent ainsi partout. Et ce n'est pas parce qu'on est arabe ou musulman qu'on va l'appeler communautarisme. »<sup>5</sup>.* En privilégiant l'aspect des inégalités sociales, ce discours témoigne de la difficulté de rendre compte des vécus, qu'impose un champ lexical républicain qui réfute la question des origines. Au fil des années ce discours prendra une coloration plus particulièrement portée sur la question des discriminations religieuses et assumer l'aspect communautaire de ce regroupement. De fait, le groupe s'est élargi et accueille désormais de jeunes diplômés, et des femmes voilées qui peinent à trouver du travail. Le ciment devient la culture « musulmane » sur le modèle symbolique de la *Oumma*<sup>6</sup>. Cette « néo-communauté » fonctionne à travers l'échange de courriels (environ 300 par mois) sur le site internet et l'organisation de soirées thématiques. Des courriels et des thèmes de soirées souvent symptomatiques de l'évolution des problématiques vécues par ces diplômés et mises en perspective par ce réseau (marché du *halal*, expatriations, port du voile et discriminations...). Il est intéressant de noter le glissement de registre entre la création du groupe en 2005 et celui d'aujourd'hui, c'est la discrimination sociale, c'est-à-dire la pénalisation par l'absence de capital social ou culturel ou économique, qui a motivé le projet, mais tout en étant active, la discrimination semble néanmoins se redéfinir autour de la question religieuse, ouvrant la voie à de nouveaux outils d'appréciation du phénomène et d'interprétations sociales.

Les individus rencontrés sont presque tous en activité et ont souvent travaillé dans plusieurs organisations. Leurs expériences de discriminations sont diverses et perçues différemment, mais ils ont élaboré des stratégies, identitaires et/ou sociales qui tendent à se rejoindre. Pour une majorité de nos enquêtés la discrimination est avant

tout raciale, c'est leur origine maghrébine qui est stigmatisée et amplifiée ou réactivée par le traitement de l'islam. Pour un petit nombre en revanche, la discrimination est sociale, c'est une discrimination qui vient « d'en haut ». la France est perçue comme un pays élitaire où les inégalités sont d'abord sociales et économiques. Pour ceux-là, la discrimination n'est que l'outil de régulation du travail par les classes dirigeantes. Ainsi, se résoudre à une mobilité professionnelle forte, un surinvestissement dans les tâches, accepter d'être employé en dessous de son diplôme, choisir des secteurs « ethnicisés », se mettre à son compte, migrer, tout comme accepter un ordre social racialisé, sont autant de logiques d'actions qui montrent une forme d'intériorisation de la discrimination chez les diplômés descendants d'immigrés. Mais c'est également à partir de cette intériorisation que vont s'énoncer des formes d'affirmation de soi et une sortie de l'aliénation.

### « Faire avec »

Loin des revendications de reconnaissance militantes de leurs aînés des années 80, les descendants d'immigrés diplômés projettent massivement leurs diplômes, compétences et projets professionnels ainsi que des « gages d'intégration », comme spectres à la discrimination et oscillent du déni à la dénonciation, en passant par le rejet de ce paradigme qui les stigmatise plus qu'il ne mobilise. En effet, les politiques de luttes contre les discriminations telles qu'elles sont envisagées ont pour effet de stigmatiser le statut de « victime » (Noël 2012) et de prendre en otage les descendants d'immigrés qui ne peuvent que constater des inégalités de traitement mais refuser des procédures anti-discrimination au nom de l'idéal républicain « d'indifférence à la différence ». Ainsi, ils reconnaissent les discriminations qui traversent et configurent le monde qui les entoure, cette reconnaissance pouvant être



prudente ou totale, mais c'est la mobilisation de ce terme en tant que cadre analytique des trajectoires, qui les distingue et donne lieu à deux réactions, le rejet ou la dénonciation.

Le rejet de ce paradigme est motivé par deux écueils, la victimisation et la stigmatisation. Ainsi, il peut signifier d'une part le déni des discriminations raciales et d'autre part le refus de ce paradigme en tant que vecteur de stigmatisations. En effet la persistance des pouvoirs publics à ne pas reconnaître l'ampleur des discriminations raciales (Noël 2010) alimente l'argument de « victimisation » des acteurs institutionnels, la discrimination se retrouvant discréditée. Cette logique « d'attribution paranoïaque » (Streiff-Fenart 2006) c'est-à-dire la réduction du discours des individus déboutés à « voir du racisme partout » (Essed 1991) cumulée à des pratiques discriminatoires très difficilement observables et encore moins démontrables, alimentent le doute et la disqualification qui entourent le terme de discrimination. Ceci est également vrai pour certains diplômés qui peuvent aller jusqu'à affirmer que « *se dire discriminé c'est être une victime, c'est un complexe personnel* ». La discrimination serait ainsi une défaillance de l'individu emporté par une dé-subjectivation, qui renonce à être acteur de sa vie. Il ne s'agit pas de la nier totalement, mais sans doute plus de l'assumer pour montrer que le principal est de rester en lice. Aussi ce rejet peut-il être l'expression d'une subjectivation « active » où l'enjeu est, d'une part de sécuriser l'estime de soi et d'autre part, d'échapper aux assignations qui briment, et de mettre en avant un modèle « d'intégration » ou de pensée qui permette d'échapper aux figures stéréotypées véhiculées par « la banlieue » et l'islam.

Une autre partie des diplômés d'origine maghrébine revendique l'usage de ce paradigme, et dénonce une structuration des rapports sociaux de plus en plus racialisée

qui touche la vie sociale comme la vie professionnelle. Mais même s'ils sont plus proches d'une logique de dénonciation des souffrances vécues, que d'une logique « d'acceptation », ils n'envisagent pas de mobilisations politiques, dénonçant un usage stigmatisant des politiques de lutte contre les discriminations et refusant toute velléité communautariste. Les ambivalences et tensions identitaires sont palpables mais c'est par refus des formes d'aliénations culturelles. En effet, la reconnaissance des discriminations raciales n'est plus seulement une demande d'égalité des droits mais également une demande de reconnaissance de la pluralité culturelle. Pour eux, dénoncer une discrimination raciale est une forme de résistance à une norme imposée et perçue comme injuste et injustifiée, parce qu'elle nie d'une part leur francité, et d'autre part parce qu'elle est fondée sur des préjugés racistes. C'est dans cette posture que l'on retrouve des individus appartenant ou ayant appartenu au réseau des « Dérouilleurs » mais qui vivent cette expérience comme une autre forme d'essentialisation de leur origine ethnique. Car si la perspective d'opportunités professionnelles peut être alléchante la « cible » communautaire n'est pas au goût d'individus qui revendiquent une identité complexe et multiple. C'est aussi l'expression d'un attachement et d'une intériorisation des valeurs de la République où domine le sentiment d'être d'abord français.

Ainsi ces diplômés mettent-ils en avant les efforts de recherche d'une forme d'équilibre entre les appartenances culturelles, religieuses ou sociales, qui passe par leur capacité à s'adapter à leur environnement. L'adaptation n'est pas l'acculturation, mais plutôt la constante oscillation entre réflexivité et actions, une tension où circulent les subjectivités et où s'éprouve « une expérience sociale de la modernité »<sup>7</sup> c'est-



à-dire la circulation entre plusieurs principes. Mais cette adaptation n'est pas sans difficulté et l'ensemble des enquêtés concernés ont exprimé une souffrance identitaire souvent imposée par une injonction à se positionner dans une société de plus en plus crispée sur l'identité.

Ces postures n'occultent pas la conscience d'être dans un ordre social habité de stéréotypes, où la figure du maghrébin versus « musulman » hante les discours et reste aveugle aux formes d'identités plurielles de la modernité. Dans leur quête impérieuse d'équilibre, partagés entre authenticité et stratégies, il s'agit de se frayer un chemin sur une scène où les figures altérisées et stéréotypées produites par l'ethnicisation des rapports sociaux dominent. En effet, les études sur le fonctionnement des discriminations raciales et des processus d'ethnicisation de la société reviennent à démontrer comment les différenciations ethniques basées sur des préjugés ou stéréotypes agissent et structurent les interactions sociales en rapport « eux/nous ». La sédentarisation des populations d'origine maghrébine en France a posé le débat en termes d'ethnicité, chargée d'une culture allogène qui pose problème au projet assimilationniste de la tradition française. Ainsi, l'altérité semble ne pas finir de se déployer autour de l'image insoluble de l'immigré, ex-colonisé, l'arabe, puis de leurs enfants et petits-enfants, constituant des générations où l'origine semble « impérissable », contrairement aux générations issues des vagues d'immigrations européennes. Dès lors, les préjugés ethnico-raciaux semblent fonctionner en boucle, créant et justifiant des catégories d'altérisation : « jeune=banlieue=immigré=islam=terrorisme=danger... »<sup>8</sup>. Ces catégories semblent avoir également été intérieurisées par certains diplômés qui les mobilisent comme spectre à la discrimination, installant une partition dans le binôme « eux/

nous » avec un autre « eux ». Une partition symbolique (également genrée) subjective qui montre le trouble que peuvent semer ces différenciations et la tentation de se confondre avec le stéréotype : la discrimination selon eux concerne d'abord des jeunes peu qualifiés, au comportement social déviant ou à la tenue vestimentaire inadaptée, que peuvent illustrer la figure du « beur » ou de la « fille voilée » (Guénif, 2006).

Ces catégorisations renvoient aux injonctions d'invisibilisation du modèle d'intégration français : se fondre dans le « creuset français ». Ces catégories d'altérisation mobilisées par les diplômés répondent à une logique de scission binaire entre ceux qui « s'intègrent » et ceux qui ne « s'intègrent » pas. Cette logique, Saïd Bouamama l'a qualifiée de « second âge de la politisation »<sup>9</sup>, c'est-à-dire de la construction politique de catégories « intégrées » opposées à d'autres qui ne le seraient pas. Les diplômés d'origine maghrébine savent bien que dans cette forme d'injonction à se situer que traduisent ces catégorisations symboliques, c'est la mesure de leur loyauté à l'égard de la République qui se joue et que la société soumet régulièrement, notamment à travers « l'identité nationale ». La question de leur « intégration » se posant sans cesse à travers des figures altérisées, comme l'illustre l'utilisation du concept de « diversité », altérisation de leur propre « catégorie » et de façon encore plus aiguë avec le traitement de l'islam.

### *« Mais est-ce que c'est la barbe ou le fait d'être maghrébin ? »*

Cette question (posée par un enquêté) illustre la singularité de cette population mise à l'index venant sans doute d'une double confluence soulignée par Olivier Roy<sup>10</sup> : les problématiques liées à l'immigration, les musulmans étant aussi en partie des



arabes, et celle de la religion, l'islam est perçue comme incompatible avec la laïcité. Dans ce mouvement qui essentialise les individus ayant par leurs origines ou leur culture un rapport à l'islam, la question de « l'islamophobie » se développe (Geisser, 2003). Aussi, le sentiment d'une stigmatisation pesant sur les musulmans et relayée par une iconographie menaçante de l'islam justifie aux yeux de nombreux diplômés de parler « d'islamophobie ». Mais ce mot sonne comme un dilemme dont il faut s'extirper car même s'il est largement employé, les descendants d'immigrés diplômés relativisent l'appropriation de ce terme, non par angélisme, mais par résistance à une question qu'ils ne perçoivent pas comme un combat entre le « bien » et le « mal ». En effet, le choix individuel des diplômés est de ne pas mettre en avant leur religion. Mais la stigmatisation de l'islam les oblige à se justifier et ils supportent d'autant plus mal cette injonction qu'ils la perçoivent comme instrumentalisée. Pour la majorité d'entre eux, l'expérience quotidienne d'un racisme banalisé et la présentation médiatique d'un islam menaçant, justifient l'usage du terme « d'islamophobie ». Mais pour autant ils ne font pas de choix, et c'est dans ce non choix, ce retrait subjectif, que s'exprime le souci de compréhension et de maîtrise du monde social qui les entoure, et qui se traduit par un travail permanent de « réassurance » face à des régimes de citoyenneté moindre et de surveillance accrue.

Ainsi, l'impact de cette image de l'islam, est une expérience subjective où il s'agit moins de valoriser une appartenance stigmatisée que de se préserver, que ce soit à travers l'auto-entrepreneuriat, la mobilité géographique ou des formes de dilution de l'ethnicité.

### **De la discrimination à la racialisation ?**

Une des ambitions de cette recherche consistait à saisir les modalités qui

permettraient de repenser les questions de discrimination aujourd'hui, notamment à travers la question de l'islam. Comment la lutte contre les discriminations telles qu'elle est construite par les pouvoirs publics peut-elle appréhender la réalité quotidienne de ces descendants d'immigrés qui ne croient pas en la valeur heuristique même de ce terme. Ainsi le paradigme de discrimination tel qu'il s'est constitué juridiquement ne permet sans doute pas de traduire la réalité sociale multiple des descendants d'immigrés. Trop indexé à la question des inégalités sociales qui reste par ailleurs centrale, si sa reconnaissance fut nécessaire, ce terme reste inopérant dans l'analyse et la prise en charge des vécus, et son usage, tel qu'il est énoncé semble participer à la réification de ces catégories qu'il prétend dénoncer. Ainsi, alors que la question du racisme semble « classée » depuis 1945 et malgré les nombreuses lois condamnant ses manifestations, les réactions racistes et les assignations identitaires normatives dont témoignent ces diplômés et qui tendent à racialiser les acteurs, interrogent sur la résurgence des questions de races. En effet, le passage d'un référentiel en termes d'intégration à celui de lutte contre les discriminations a constitué une réelle avancée mais la construction de ce paradigme par les pouvoirs publics peine à proposer une problématisation globale et pertinente. De plus, orienter le discours sur l'idée d'un universalisme abstrait qui n'admet pas les différenciations, participe du déni et des formes de subordination et d'essentialisation qui pèsent sur les individus.

Si l'étude des expériences de discriminations chez les diplômés d'origine maghrébine révèle en creux leurs permanences et quotidiennetés, l'espace des subjectivités suggère, lui, une capacité à inventer sa vie sans cesse renouvelée, en résistant à ces assignations, ou en se construisant à travers elles que ce soit par la valorisation de leurs



diplômes, leurs compétences professionnelles, ou un adossement nuancé ou stratégique aux discours dominants. Ainsi, leurs logiques d'actions ne sont pas

à lire strictement à l'aune des discriminations et des tensions identitaires qui peuvent en découler. Elles sont aussi la preuve d'une circulation de subjectivités, que ce soit pour affirmer ou affirmer une part d'eux-mêmes qui pourrait être menacée par un discours sur les « victimes » de la discrimination ou les normes de l'intégration. Dans ce mouvement d'affranchissement, on peut voir autant l'effet d'une contrainte que la traduction de leurs volontés individuelles, c'est à cette mesure que se lisent les projets d'auto-entreprenariats, de migrations, tout autant que les négociations subjectives avec sa propre ethnicité. Les expériences de discriminations sont vivantes et leurs échos parfois encore vibrants, mais elles permettent aussi une sortie de l'aliénation, en mobilisant par la subjectivité les moyens de ne plus se contenter de les subir mais également de les circonvenir dans des accommodements qui se consolident au fil de leur vie. Une subjectivation qu'ils nommeraient « distinction », qui est le symbole de l'individualisation qui caractérise ces diplômés descendants d'immigrés et qui les inscrit définitivement dans la modernité. Pourtant cette conscientisation de la capacité de chacun à décider pour soi et de son orientation professionnelle, jusqu'à justifier la discrimination qui frapperait « ceux qui n'ont pas voulu s'en sortir », est aussi la conscience de devoir inlassablement faire des efforts « d'intégration » ou d'adhésion aux « valeurs » de la République, avec trop peu de reconnaissance. Un sentiment que le

traitement de l'islam réactive avec acuité, car si le terme « musulman » est une réalité insaisissable tant elle est diverse, son usage a permis son incarnation dans des figures altérisées et essentialisées. C'est à partir des expériences de discriminations des descendants d'immigrés mais également du racisme et des « refuges » que permet la subjectivité, que peut se lire en creux une racialisation « des musulmans ». C'est dans cette phénoménologie des « musulmans » que s'inscrit entre autres la construction du concept « d'islamophobie » en France. Encore mal défini son usage apparaît néanmoins, pour nombre de diplômés, symptomatique d'un certain climat social qui leur impose de se justifier et de renouveler leur allégeance à la République. Une injonction incompréhensible pour ces diplômés pour qui la question du choix ne se pose pas et ne devrait pas se poser ■

1. D. FASSIN (dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, La Découverte, Paris, 2010, p.6
2. Coordonnée par C. BEAUCHEMIN, C.HAMEL, P.SIMON, « Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité de la population en France », Document INED, 2010.
3. A.HAJJAT, Les frontières de l'identité nationale. L'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale, La découverte, Paris, 2012.
4. A.BEGAG, *Les dérouilleurs*, Mille et une nuits, Paris, 2002
5. Extrait d'un entretien donné en 2006, disponible sur [http://www.saphirnews.com/L-aventure-des-Derouilleurs-un-reseau-riche-d-opportunites\\_a3461.html](http://www.saphirnews.com/L-aventure-des-Derouilleurs-un-reseau-riche-d-opportunites_a3461.html)
6. Désigne dans l'islam la communauté de croyants
7. D. MARTUCELLI, *Sociologies de la modernité*, Gallimard, Paris, 1999
8. SAGNARD-HADDAOUI, DHUME, op.cit. p.2, p.35
9. S.BOUAMAMA, « De la visibilisation à la suspicion : la fabrique républicaine d'une politisation », in *La république mise à nu par son immigration*, N.GUENIF-SOUILAMAS (sous la dir.), La Fabrique, Paris 2006, p.200.
10. Olivier ROY, *La laïcité face à l'islam*, Stock, Paris, 2005.